

CB signe le premier emploi d'avenir à la Mission Locale

Le premier emploi d'avenir choletais a été signé lundi à la Mission Locale en présence du sous-préfet Colin Miège.

Jérémy Poillane, 24 ans, est le premier Choletais à bénéficier du nouveau dispositif gouvernemental « emploi d'avenir ». La signature du contrat s'est déroulée lundi à la Mission Locale en présence du sous-préfet Colin Miège et de l'employeur, le club Cholet-Basket. « Signer le premier emploi d'avenir avec Cholet-Basket c'est un peu emblématique » remarque le sous-préfet qui espère que d'autres contrats du même genre suivront dans les prochaines semaines. 1 118 jeunes devraient profiter d'un emploi d'avenir en Maine-et-Loire dont 200 à 250 jeunes Choletais.

Jérémy Poillane était déjà très investi dans le basket. Son contrat va lui permettre de passer les diplômes qui lui manquent pour devenir éducateur

sportif dans le club. Le contrat est signé pour 3 ans avec CB. « L'emploi d'avenir est destiné à faciliter l'intégration dans le monde du travail et à conduire le jeune vers une qualification en étant tutoré » expliquent les responsables de la Mission Locale.

Dans le cas présent, Jérémy Poillane sera tutoré par Thierry Chevrier, responsable technique de CB. Il va profiter de son contrat pour passer un diplôme d'Etat Jeunesse, Education Populaire et Sport (JEPS) et profiter d'une remise à niveau en français notamment. « Dans le sport il n'y a pas que le terrain. Il y a aussi tout le travail administratif et la communication » souligne Thierry Chevrier. Ce dernier estime qu'il faut bien trois ans pour former un jeune et lui faire passer ses diplômes. « Nous avons déjà profité du dispositif emploi jeune il y a quelques années. Il nous a permis d'embaucher trois personnes qui ont toutes signé ensuite un CDI avec le club ».



Cholet, lundi dernier. Jérémy Poillane (assis) entouré de Laurent Merrier, président de Cholet Basket, Colin Miège, sous-préfet et François-Michel Soulard, président de la Mission Locale.

Cholet-basket signe le 1^{er} contrat d'avenir

Le club inaugure les nouveaux contrats d'accompagnement dans le Choletais en recrutant un jeune entraîneur.



Jérémy Poilane, aux côtés de François-Michel Soulard, et entouré de Colin Miège, sous-préfet, et de Laurent Nerrière, président de l'association Cholet-basket, est le premier bénéficiaire des contrats d'avenir sur Cholet.

L'initiative

Le premier contrat d'avenir du bassin choletais a été signé, lundi matin, dans les locaux de la Mission locale, entre l'association de Cholet-basket et Jérémy Poilane, 24 ans. « **Le basket étant le sport emblématique de la ville, on ne peut que se réjouir de ce premier contrat,** a souligné le sous-préfet, Colin Miège. **Un bon contrat doit apporter au jeune et à la structure qui l'accueille.** »

Mis en place depuis le 9 octobre, ces contrats d'avenir s'adressent à des jeunes de 16 à 25 ans, peu qualifiés.

Ils permettent d'accéder à un CDI ou des CDD renouvelables allant jusqu'à 3 ans, et des employeurs tels qu'associations, collectivités locales etc. Le rôle de la Mission locale sera de les accompagner pendant tout leur parcours de formation.

Pour Jérémy qui a abandonné ses études avant son bac pro, c'est l'opportunité de faire ce qu'il aime :

« **Entraîner des jeunes au basket, mais surtout avoir accès à la formation préparant au DE Jeps (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).** » Côté employeur, pour Thierry Chevrier, responsable technique et tuteur de Jérémy, c'est le même enthousiasme : « **Nous avons besoin de temps pour former un jeune, ces 3 ans vont nous permettre d'accompagner Jérémy et de lui proposer une formation qualifiante. La motivation des jeunes reste primordiale, mais cela ne suffit pas. Il faut qu'ils soient capables de gérer un groupe, communiquer avec les autres éducateurs, les familles, maîtriser l'écrit, ce contrat va répondre à nos attentes.** »

Quant à François-Michel Soulard, président de la Mission locale, il espère que de nouveaux contrats d'avenir voient rapidement le jour, puisque « **plusieurs structures qui relèvent de ce dispositif sont actuellement en réflexion.** »